
LE PARTERRE ANGÉLIQUE

rent pas à se joindre les voix et les actes du peuple entier de Rome. Tous disaient avec le confesseur du défunt :
"Heureuse pénitence, qui, sans doute, l'a porté d'un vol à la gloire éternelle !"

Pie VI commença les premiers actes juridiques tendant à sa béatification ; Pie VII les poursuivit, Grégoire XVI les acheva et Sa Sainteté Pie IX en proclama le glorieux résultat en 1860.

